

Pour promouvoir les exportations, la Direction générale a organisé des foires commerciales du poisson aux États-Unis, au Japon et en Europe et y a participé. Elle a également organisé des missions d'acheteurs provenant du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Australie. Elle a aidé plusieurs associations à élaborer des plans de commercialisation et fourni des subventions en vertu du PDME. Un important projet a porté sur les ventes à l'Union soviétique. Un séminaire sur la manière de vendre du poisson aux États-Unis a été tenu à Québec. On a cherché à trouver de nouveaux marchés ou à les élargir en Afrique, au Brésil et en Chine.

Au chapitre des questions de politique commerciale, la Direction générale a été mêlée au débat sur les mesures compensatrices prises par les États-Unis et s'est occupée des problèmes posés par les relations bilatérales du Canada avec la CEE en matière de pêche. Des employés ont été chargés de s'occuper de questions soulevées par l'adhésion du Canada à des organisations internationales comme l'OCDE, l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord, l'Organisation des pêcheries du Nord de l'Atlantique, la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord (CIPPN), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), etc. Plusieurs graves problèmes, auxquels ces organisations étaient confrontées ont été résolus. Un certain nombre d'exposés de principes ont été rédigés sur des sujets d'actualité. Les secteurs du Ministère se sont largement appuyés sur la compétence de la Direction générale en matière de pêche.

En ce qui concerne les communications publiques, la Direction générale a créé une unité NOMADIC (une image photographique de huit pieds sur dix montée sur une structure pliante en aluminium) représentant les produits agro-alimentaires et halieutiques canadiens, que l'on utilisera dans la publicité, les foires et les expositions. Elle a également élaboré des troupes de restaurant (dont des couvertures de menus, des napperons individuels et des serviettes) pour les distribuer dans les hôtels et les restaurants en vue de promouvoir les produits canadiens; elle a préparé des prospectus sur les foires et acheté 12 000 exemplaires de *Flavor and Flair*, un guide de l'industrie des boissons et des aliments canadiens, réalisé par Promex Publications.

Céréales et oléagineux

La Direction générale de la commercialisation des céréales a facilité les exportations de céréales et d'oléagineux canadiens et de leurs dérivés en coordonnant et en dirigeant des activités d'expansion commerciale et en participant à l'élaboration d'une politique commerciale. Les conditions du marché pour les récoltes, en 1985-1986, sont encore déterminées par une surabondance sur les marchés mondiaux, ce qui a entraîné une baisse supplémentaire des prix. Comparativement à la récolte de l'année précédente, qui avait été faible en raison de la sécheresse, le nombre de denrées canadiennes exportables a augmenté, mais leur qualité a souffert, en 1985-1986, des mauvaises conditions atmosphériques qui prévalaient pendant la moisson. Les exportations des céréales et des oléagineux les plus importants ont tout de même augmenté légèrement pendant la campagne agricole 1985-1986, pour s'élever à environ 24,5 millions de tonnes.

Des accords commerciaux à long terme (ACL) ont été négociés dans une perspective bilatérale avec les gouverne-

ments du Brésil, de l'Iraq et de l'Union soviétique. Les exportations effectuées en vertu des ACL représentent environ la moitié des exportations de grain. Les activités d'intensification du commerce de la Direction générale étaient axées sur les colloques techniques, les essais d'utilisation et les consultations avec sept pays et visaient surtout à maintenir les marchés actuels et à exploiter de nouveaux débouchés pour les produits du canola et du colza.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande mis à part, un événement important a influé sur les conditions du marché, à savoir l'adoption par les États-Unis d'une nouvelle loi, la *Food Security Act, 1985*, qui prévoit des mesures généreuses d'aide à l'exportation, laquelle a accentué la tendance à la baisse sur les prix. Les dispositions de la Loi relatives à la commercialisation visent ouvertement la CEE et créent de graves problèmes pour des pays comme le Canada.

Sur ce marché hautement concurrentiel, le Programme de céréales à crédit a continué d'être un important outil pour faciliter les exportations de céréales, notamment celles de la Commission canadienne du blé. En 1985-1986, 2,8 millions de tonnes de céréales ont été exportées à sept pays en vertu d'accords de crédit. La Direction générale a participé à l'examen qu'a effectué le gouvernement pour vérifier le bien-fondé du financement des exportations de produits agricoles en général. En réponse aux constatations de l'étude, des programmes de crédit agricole, à court et à moyen terme, garantis par le gouvernement, ont été mis sur pied par la Société pour l'expansion des exportations (SEE); ces crédits peuvent être utilisés pour les céréales, les oléagineux, les huiles végétales et les tourteaux dont la vente ne relève pas de la Commission canadienne du blé ainsi que pour d'autres produits agricoles.

L'Institut international du Canada pour le grain a continué de jouer un rôle important dans le maintien et l'expansion des marchés intérieurs et étrangers pour les céréales et les oléagineux canadiens ainsi que leurs produits. Grâce au financement fourni par la Direction générale et la Commission canadienne du blé, l'Institut a organisé 16 cours au Canada et à l'étranger à l'intention de 280 participants étrangers venus de pays qui sont nos clients ou pourraient le devenir et pour le personnel canadien œuvrant dans le secteur des céréales et des oléagineux.

Le Canada a tenu des discussions bilatérales avec les États-Unis sur des questions d'intérêt mutuel relatives aux céréales et aux oléagineux. Les discussions ont également porté sur les répercussions de la *Food Security Act, 1985* des États-Unis et le Programme américain d'expansion des exportations. Le Canada a eu des consultations semestrielles avec la CEE et des discussions bilatérales spéciales sur les céréales et les oléagineux.

Le Canada a assumé la présidence du Conseil international du blé en 1985-1986. Au cours de l'année, un nouvel Accord international du blé a été négocié, accord auquel le Canada continue d'adhérer.

Programmes de défense

La Direction générale des programmes de défense a continué de concentrer ses efforts sur l'aide aux fabricants canadiens de matériel de défense et de produits de haute technologie connexes, en facilitant leur accès aux marchés extérieurs et en les aidant à accroître leurs exportations, à destination notamment des États-Unis, de l'Europe et de la région du Pacifique.